



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement</p> <p>Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement agricole</p> <p>Adresse : 1<sup>er</sup> avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Paule CRISTOFINI Tél. : 01 49 55 55 14 Fax : 01 49 55 56 17 Mél : paule.cristofini@agriculture.gouv.fr</p> <p>(Réf. Interne / Classement)</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/SDSFRD/N2006-2052</b> <b>DATE : 09 mai 2006</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les  
Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des  
établissements d'enseignement supérieur publics

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 29 septembre 2006

📎 Nombre d'annexe: 1

**Objet** : Cycle de formation continue des enseignants-chercheurs des établissements publics de l'enseignement supérieur agronomique, agroalimentaire, paysager et vétérinaire

**Résumé** : Cette note de service indique le contenu des différentes sessions du cycle de formation mis en place pour les enseignants-chercheurs, les modalités d'inscription, les dates et lieux des sessions

**Mots-clés** : Enseignement supérieur, enseignants-chercheurs, formation continue, méthodes pédagogiques

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Administration centrale –DGER</li><li>• DRAF</li><li>• DDAF des DOM et des TOM</li><li>• Coordination des inspections de l'enseignement agricole</li><li>• Etablissements publics d'enseignement supérieur agricole</li></ul>	<p>Pour information :</p>

Cette note présente le dispositif de formation continue qui est proposé aux enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics du Ministère de l'agriculture et de la pêche au titre de l'année universitaire 2006/2007.

Cette formation, qui a pour objectif de donner aux intéressés les référentiels pédagogiques nécessaires à l'exercice de leurs missions d'enseignement, est un outil au service de la communauté de l'enseignement supérieur agronomique, agroalimentaire, paysager et vétérinaire ; elle est connue de tous les acteurs de cette communauté, non seulement les enseignants mais aussi les différents responsables au sein des établissements, ainsi que la Commission nationale des enseignants – chercheurs relevant du ministère chargé de l'agriculture (CNECA).

Elle fait l'objet d'une évaluation, d'une part, par les participants à l'issue de la tenue de chacun des modules qu'elle comprend, d'autre part, au niveau national par les responsables du dispositif.

## I. Public

Le cycle de formation est proposé, dans l'ordre de priorité suivant :

1. aux enseignants-chercheurs recrutés au titre des années universitaires 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 (maîtres de conférence et professeurs),
2. aux enseignants, recrutés au cours des trois années précédentes, ayant intégré pour la première fois le dispositif d'enseignement supérieur du ministère chargé de l'agriculture et n'ayant pas suivi ce cycle,
3. aux enseignants ayant une ancienneté supérieure.

Les directeurs d'établissements jouent un rôle moteur pour le suivi de cette formation :

- en assurant une large diffusion de la présente note dans leur établissement (auprès des personnels concernés, des instances où ceux-ci sont représentés ainsi que des responsables de département),
- en sélectionnant les candidats répondant aux critères exigés,
- en facilitant l'adaptation des emplois du temps des stagiaires afin de leur permettre de suivre la totalité de la formation comme ils sont tenus de s'y engager au moment de l'inscription.

Si parmi les candidatures retenues sont enregistrées des annulations pour cas de force majeure ou désistement, les places libérées seront proposées aux éventuels candidats inscrits sur une liste complémentaire par ordre de priorité fixé en accord avec les différents établissements et le responsable de l'unité géographique concernée (les sessions sont en effet organisées sur une base territoriale décrite en 3.1 infra).

## II. Objectifs généraux

L'analyse des missions pédagogiques des enseignants -chercheurs dans un établissement d'enseignement supérieur, permet d'identifier trois types de compétences liées au processus pédagogique : « analyser », « enseigner », « évaluer ».

Le présent cycle de formation vise à développer les compétences pédagogiques indiquées ci-dessous :

**"Analyser" :**

- a) **Comprendre les stratégies d'apprentissage des étudiants et des stagiaires :**
  - disposer des connaissances de base en psychologie cognitive,
  - comprendre l'engagement et la motivation des étudiants dans la formation et les apprentissages.
- b) **Différencier et ajuster deux processus : apprendre et enseigner :**
  - connaître les différents courants pédagogiques et la place de l'apprenant en leur sein,
  - identifier les besoins en formation initiale et continue des professionnels à former dans sa discipline,
  - définir et hiérarchiser les objectifs d'apprentissage s'y rapportant,
  - concevoir un programme de formation,
  - adopter une méthodologie pour préparer une séquence pédagogique,
  - prévoir la stratégie pédagogique de l'équipe et les contraintes locales en fonction des objectifs et du public visés,

- adopter une méthodologie pour la préparation d'une séquence pédagogique.

**c) Réfléchir sur les savoirs :**

- l'histoire et la philosophie des sciences et des techniques,
- actualiser son enseignement en liaison étroite avec l'évolution des connaissances et des besoins de formation.

**"Enseigner" :**

**a) Utiliser des méthodes pédagogiques diversifiées (inter-actives, participatives, cours en amphi, initiation à la démarche de projet) :**

- encadrer les étudiants dans leurs travaux personnels ( mémoires de stage, de fin d'année...).

**b) Maîtriser les différents supports pédagogiques :**

- s'approprier l'évolution des techniques pédagogiques sur tous supports en intégrant les nouvelles technologies et la formation à distance.

**c) Adapter son enseignement en fonction des objectifs à atteindre et des publics à former( licence, master, doctorat, ingénieur, vétérinaire, paysagiste).**

**"Evaluer"**

**a) Evaluer les politiques de formation, les pratiques d'enseignement, les étudiants (VAE, VES, ECTS).**

**b) Construire les outils d'évaluation d'apprentissage :**

- les utiliser de façon pertinente.

**c) Evaluer son enseignement :**

- évoluer dans ses pratiques pédagogiques.

### **III. Organisation de la formation**

La liste des candidats sera transmise par unité géographique à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (Sous- direction de la stratégie en formation, recherche et développement- Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement agricole).

Chaque participant doit joindre à sa demande d'inscription un CV (2 pages maximum).

*L'inscription s'entend pour la totalité du cycle de formation*

*Date limite d'inscription : Vendredi 29 septembre 2006*

#### **3.1 Répartition des stagiaires au sein d'unités géographiques**

La formation est régionalisée, un même programme étant dispensé aux stagiaires qui sont répartis dans quatre unités géographiques comprenant les établissements suivants :

- Ile de France	ENGREF, ENSIA, ENSP, ENVA, INA -PG
- Est	ENESAD, ENGEES, ENITAC, ENVL
- Ouest	ENITIAA, AGROCAMPUS, ENVN, INH,
- Sud	CNEARC, ENFA, ENITAB, ENSAM, ENVT

Un minimum de 8 participants par unité géographique est nécessaire pour l'organisation d'un cycle, l'objectif visé étant d'une douzaine de participants par unité.

La nécessité d'équilibrer le nombre de participants entre les unités peut conduire à l'inscription de stagiaires aux sessions d'une autre unité géographique que celle dont relève leur établissement, après concertation entre les responsables d'unité.

#### **3-2 Les animateurs des unités géographiques**

Un animateur (ou une équipe), désigné par les directeurs des établissements de chaque unité géographique, met en œuvre le cahier des charges pour la formation. Il assure la cohésion pédagogique de l'ensemble des interventions, les ancrant fortement dans le contexte d'un enseignement professionnalisant, centré sur l'acquisition des compétences.

Il a en charge, notamment :

- de contacter les intervenants (il peut lui-même être intervenant),
- de s'assurer de la conformité des sessions de formation au cahier des charges,
- d'assurer un suivi personnalisé lors de la conduite des projets personnels,
- d'organiser l'évaluation de chaque session, et rédiger le compte-rendu de l'évaluation du cycle de formation.

Unité géographique	Noms de ou des animateurs	Etablissement de l'animateur	Tél. de l'animateur	Mel de l'animateur
Ile de France	Geneviève DAVID	INAPG	01 30 81 59 52	<a href="mailto:genevieve.david@inapg.inra.fr">genevieve.david@inapg.inra.fr</a>
Est	Marie-Laure CHAIX	ENESAD	03 80 77 25 41	<a href="mailto:ml.chaix@enesad.fr">ml.chaix@enesad.fr</a>
Ouest	Marc GOGNY Francis FIENI	ENVN ENVN	02 40 68 77 19 02 40 68 77 10	<a href="mailto:gogny@vet-nantes.fr">gogny@vet-nantes.fr</a> <a href="mailto:fieni@vet-nantes.fr">fieni@vet-nantes.fr</a>
Sud	Isabelle SEILLER	ENFA	05 61 75 32 07	<a href="mailto:isabelle.seiller@educagri.fr">isabelle.seiller@educagri.fr</a>

### 3-3 La logistique au sein des unités géographiques

Les directeurs des établissements de chaque unité désignent l'établissement support qui assume la logistique des sessions :

- gestion des inscriptions et communication des listes à l'administration centrale,
- gestion des convocations,
- organisation du stage (lieux des stages, réservation de salles, matériel nécessaire: salles équipées d'ordinateurs, rétroprojecteurs.. , hébergement des stagiaires .....),
- budget : frais de gestion de conventions, déplacements, hébergement....,
- liaison avec l'administration centrale pour les remontées des évaluations qualitatives et budgétaires (compte-rendu financier).

Unité géographique	Etablissement support	Contact	Téléphone	Mel
Ile de France	INAPG	Sylvie GUILLOCHER	01 30 81 59 15	<a href="mailto:guilloch@inapg-inra.fr">guilloch@inapg-inra.fr</a>
Est	ENESAD	Marcel CHEVALIER Joël PECHEUR	03 80 39 30 25 03 80 77 26 40	<a href="mailto:m.chevalier@educagri.fr">m.chevalier@educagri.fr</a> <a href="mailto:j.pecheur@educagri.fr">j.pecheur@educagri.fr</a>
Ouest	ENVN	Chantal FRAS	02 40 68 77 55	<a href="mailto:fras@vet-nantes.fr">fras@vet-nantes.fr</a>
Sud	ENFA	Isabelle SEILLER	05 61 75 32 07	<a href="mailto:Isabelle.seiller@educagri.fr">Isabelle.seiller@educagri.fr</a>

### 3-4 Les méthodes employées

Le choix des méthodes pédagogiques utilisées pour cette formation relève de la concertation entre les différents centres de formation définis par le Ministère, avec une nécessaire marge de manœuvre au sein de chaque centre. On remarquera néanmoins que pour assurer la crédibilité et la pérennité de la formation :

- les méthodes employées doivent être variées et inclure une part importante de méthodes actives (travaux en groupe et travaux personnels), afin de sensibiliser les enseignants-chercheurs à ces méthodes, en en testant l'intérêt sur eux-mêmes,
- sans avoir valeur de « modèle », les formateurs doivent être sélectionnés sur la base de qualités pédagogiques et de compétence en sciences de l'éducation.

#### IV- Le contenu pédagogique du cycle de formation

##### 4-1 Module 1 : « analyser » :

Guide des thèmes à traiter :

- sciences cognitives : perception, mémoire, raisonnement,
- le rapport au savoir des étudiants,
- les stratégies d'apprentissage chez les étudiants,
- motivation et attention,
- les grands courants de la pédagogie,
- l'histoire des sciences-épistémologie,
- la définition d'une stratégie de formation : définition, formulation et hiérarchisation des objectifs d'apprentissage et démarche de traitement didactique.

Unité géographique	Dates	Lieu
Ile de France	Du 15 au 19 janvier 2007	INA-PG ( à Paris)
Est	Du 15 au 19 janvier 2007	ENESA Dijon
Ouest	Du 15 au 19 janvier 2007	ENVN
Sud	Du 15 au 19 janvier 2007	ENFA

##### 4-2 Module 2 : "enseigner "

Guide des thèmes à traiter :

- les méthodes pédagogiques, affirmatives, participatives et actives,
- les principes généraux de communication et de l'animation de groupes d'étudiants,
- les moyens d'améliorer la communication,
- la maîtrise de l'auditoire,
- l'utilisation des outils pédagogiques (tableau, diapos, rétroprojecteur,...),
- l'enseignement assisté par ordinateur, les hypermédias, l'interface homme-machine.

Unité géographique	Dates	Lieu
Ile de France	Du 12 au 16 mars 2007	INA-PG (à Grignon)
Est	Du 19 au 23 mars 2007	ENESA Dijon

Ouest	Du 19 au 23 mars 2007	ENVN
Sud	Du 19 au 23 mars 2007	ENFA

#### 4-3 Module 3 : "évaluer "

Guide des thèmes à traiter :

- les principes généraux de l'évaluation,
- l'étude comparée des différents outils d'évaluation,
- la conception de tests d'évaluation en rapport avec les objectifs d'apprentissage,
- les systèmes de notation,
- l'analyse des causes d'échecs, l'évaluation formative,
- l'évaluation de l'enseignement,
- l'évaluation de l'évaluation,
- l'évaluation des enseignants,
- l'évaluation des établissements d'enseignement.

Unité géographique	Dates	Lieu
Ile de France	Du 11 au 15 juin 2007	INA-PG (à Paris)
Est	Du 4 au 8 juin 2007	ENESA Dijon
Ouest	Du 4 au 8 juin 2007	ENVN
Sud	Du 4 au 8 juin 2007	ENFA

#### 4-4 Projet pédagogique personnel

Choisi sur un thème libre en accord avec les formateurs du module 2, présenté et discuté lors du module 3, il est mené à terme au premier trimestre de la rentrée universitaire suivante (2007-2008)-

### V- Participation des établissements au coût de la formation

Pour une réelle implication tant des stagiaires que des établissements, il est demandé à ceux-ci de participer au coût de la formation à hauteur de 500 euros \* par stagiaire ( contribution représentant un tiers du coût de la formation d'un stagiaire)

### VI- Recommandations

**6-1** Les directeurs veilleront à ce que les enseignants-chercheurs concernés de leur établissement aient un exemplaire de cette note suffisamment tôt pour que les demandes d'inscription puissent parvenir *avant la clôture des inscriptions* à l'établissement support de l'unité géographique dont ils relèvent

- 6-2** Dans la demande d'inscription établie sur le modèle annexé à la présente note, dont le recto et le verso sont indissociables, la mention relative à l'obligation de suivre le cycle de formation dans son intégralité doit être signée par le candidat.
- 6-3** Les attestations de suivi de la formation, qui seront délivrées par la DGER, seront utilement jointes au rapport d'activité des intéressés lors d'examen de leur dossier par la CNECA.

L'Adjoint au Directeur Général

Jean-Paul MIALOT

Actions de formation des personnels - Demande d'inscription

Il est rappelé aux agents que la présente fiche doit être transmise au responsable hiérarchique, puis, une fois visée, au correspondant ou responsable local de formation

Cadre réservé au demandeur	
<p>NOM (M Mme Mlle) :</p> <p>Prénom :</p> <p>Catégorie :</p> <p>Grade :</p>	<p>Direction :</p> <p>Service :</p> <p>Adresse administrative :</p> <p>Poste téléphonique :</p> <p>Mél :</p>
<p>Descriptif des fonctions exercées :</p> <p>Motivations de la demande :</p> <p><input type="checkbox"/> adaptation à l'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> promotion individuelle (concours)</p> <p><input type="checkbox"/> culture générale</p> <p><input type="checkbox"/> formation qualifiante (projet individuel)</p> <p><input type="checkbox"/> réorganisation du service</p> <p><input type="checkbox"/> projet de service</p> <p><input type="checkbox"/> autre raison (à préciser) :</p>	<p>Intitulé de l'action demandée :</p> <p>Unité géographique :</p> <p>Dates des modules :</p> <p>Ma candidature implique en cas d'acceptation que je suive le cycle de formation dans son intégralité</p> <p>Date :</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>

Cadre réservé à l'administration		
Visa du correspondant ou responsable local de la formation :		
Avis du chef de service	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)	
<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/>	
Motifs du refus		
<input type="checkbox"/>	Contraintes organisationnelles	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Inadéquation au plan de formation du service	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Inadéquation au plan de formation de l'agent	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Contraintes budgétaires	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Autres raisons (à préciser)	<input type="checkbox"/>
Date :	Date :	
Signature :	Signature :	



**Cadre réservé à la structure organisatrice**

- la candidature du demandeur a été retenue pour l'action demandée
  - il recevra prochainement toutes les informations nécessaires quant à son déroulement
  - vous trouverez ci-joint toutes les informations nécessaires à son déroulement
  
- la candidature du demandeur n'a pu être retenue pour l'action demandée pour le motif suivant
  - inscription hors délai
  - excédent de candidatures
  - annulation du stage ou report du stage
  - inadéquation de la demande avec les objectifs de l'action
  - autres raisons (à préciser) :

A....., le .....2006

Signature du responsable de la structure organisatrice

**ATTENTION** : le recto et le verso de cette fiche sont **INDISSOCIABLES**